

PREMIERE APPROCHE DES MARQUEURS D'INTERACTIVITE

Nina de Spengler

Université de Genève

Ce travail s'inscrit dans une double perspective : d'une part dans celle des travaux sur les fonctions interactives (cf. Aston 1977 et dans ce *Cahier*), d'autre part dans celle d'une étude des marqueurs pragmatiques : les marqueurs illocutoires sont traités dans ce *Cahier* par E. Roulet, et par Ch. Rubattel pour les verbes performatifs; nous nous limiterons pour notre part aux marqueurs de fonction interactive.

La notion d'interactivité tire sa pertinence du fait qu'en plus de leur valeur illocutoire, les actes entrant dans la composition d'un discours peuvent être caractérisés par les relations qu'ils entretiennent les uns avec les autres. Ainsi, l'énoncé *il est midi*, qui en dehors de tout cotexte est une information, peut être en plus caractérisé par la fonction, dite interactive, qu'il remplit s'il est réalisé par exemple à la suite de la question *quelle heure est-il ?* Il aura alors la fonction de réponse.

De même, il est difficile de caractériser de façon pertinente, sans référence à un cotexte, un acte comme *pourtant votre batterie est à plat*, sans spécifier le type de lien qui le rattache à un acte antérieur. *Pourtant* fonctionne comme *marqueur de fonction interactive*.

Notre but est de faire un inventaire aussi complet que possible des marqueurs d'interactivité — complet non pas en ce qu'il doit contenir tous les marqueurs, mais surtout en ce que le plus grand nombre possible de fonctions interactives doit être représenté. En effet, nous espérons ainsi contribuer à l'élaboration de *catégories pertinentes d'interactivité*, telle qu'elle a déjà été entreprise par Aston (1977) et par Moeschler (ici même).

Pour cela, une première analyse, assez grossière, du fonctionnement des marqueurs répertoriés nous a permis de les regrouper par catégories d'interactivité. Des relations entre catégories sont ainsi apparues. Mais ce travail n'est que la première étape d'une étude qui vise à

rendre compte également des environnements illocutoires admis par ces marqueurs ainsi que de leurs combinaisons possibles.

1. DEMARCHE

Les marqueurs considérés ont été obtenus par le dépouillement d'un certain nombre de corpus : enregistrements d'interactions authentiques et un texte de fiction qui nous semblait susceptible de contenir des occurrences intéressantes (San Antonio 1956). Les corpus ont été complétés lorsque cela s'est révélé nécessaire par des exemples construits.

Les *critères* qui ont présidé au choix de ces marqueurs sont liés aux deux caractéristiques définitoires de l'interactivité :

a) existence de liens cotextuels entre deux actes (rendus explicites par un marqueur). Ce qui conduit Aston (1977, 483) à formuler un test pragmatique qui pose la question : "What did the addresser do in performing act B which he could not have been said to have done if act A had not previously been performed ?".

b) existence d'une relation de subordination entre l'acte à fonction illocutoire et l'acte à fonction interactive qui lui est relié (cf. Auchlin et al. ici même). Ce critère peut également être reformulé en termes d'acte directeur/acte subordonné, l'acte directeur étant celui qui est censé imposer son thème à la séquence; ce point pose quelques problèmes, nous le verrons.

Pour certains marqueurs (*et, aussi, même...*), nous avons dû séparer les emplois réellement interactifs de ceux qui ne reliaient pas des actes entre eux, mais des constituants d'un même acte : ainsi se posait le délicat problème de la délimitation des actes (un acte ou deux actes ?) ... pour lequel nous n'avons adopté que des solutions intuitives, nous l'avouons (les critères utilisés dans Le Groupe λ - 1 1975 ne nous ont pas toujours aidée).

Le critère d'interactivité seul nous livrait un si grand nombre de marqueurs qu'il nous a été nécessaire de le limiter en ne retenant que les adverbes et les locutions adverbiales. Nous avons donc supprimé les locutions conjonctives (à part *parce que* et *puisque*) ainsi que les

tournures syntaxiques et les faits prosodiques. Il ne nous semble pas que cette limitation ait des répercussions importantes sur le nombre et le type de catégories retenues : en particulier les locutions conjonctives rencontrées nous ont toujours semblé avoir un synonyme adverbial (*bien que, pourtant, etc...*).

Nous n'avons pas non plus tenu compte d'un type important de marqueurs d'interactivité : les verbes performatifs qui font l'objet du papier de Ch. Rubattel (dans ce *Cahier*). A certaines catégories interactives correspond, en effet, un verbe performatif, par exemple *j'admets que p*, acte illocutoire à fonction interactive puisque son sens implique une relation avec un (des) autre(s) acte(s) précédent(s) ayant pour fonction illocutoire de solliciter justement l'acte d'admettre. Un dirigeant politique par exemple, qui commence son discours par *J'admets que les pêcheurs bretons ont des raisons de se plaindre...*, donne son énoncé comme répondant à un (ou des) énoncé(s) préalable(s).

2. CLASSEMENT DES MARQUEURS

Nous présentons ici un *classement provisoire* des marqueurs d'interactivité, obtenu par comparaison interne : les marqueurs présentant un fonctionnement analogue ont été regroupés dans une même catégorie. Mais ce classement n'a de valeur qu'heuristique et sa pertinence devra être ultérieurement testée.

Pour quelques marqueurs, un certain flou subsiste quant à leur attribution à une catégorie ou à une autre; il est certain par exemple qu'entre les concessifs et les confirmatifs la frontière n'est pas toujours nette : *certaines* peut dans certains cas être nettement confirmatif, de même qu'*en effet* peut être concessif s'il est marqué par une certaine intonation. Mais dans l'ensemble, la plupart des marqueurs considérés sont obligatoires, c'est-à-dire qu'ils n'ont qu'une valeur, non annulable.

Notre bipartition entre marqueurs argumentatifs et géographiques repose sur la distinction entre deux types de relations entre actes : les relations d'ordre argumentatif qui relient plutôt les actes par l'intermédiaire des conclusions que l'on peut en tirer et les relations géographiques qui localisent plutôt les actes dans le discours, les uns par rapport aux autres (tel acte précède tel autre, s'ajoute à tel autre, etc.).

MARQUEURS ARGUMENTATIFS

<i>certes</i> <i>bon</i> ↗ (intonation montante) <i>oui</i> ↗ (" ")	CONCESSIFS
---	------------

<i>mais</i> <i>seulement</i> <i>quand-même (tout de même)</i> <i>pourtant</i> <i>cependant</i> <i>malgré tout</i> <i>néanmoins</i> <i>en revanche</i> <i>par contre</i>	CONTRASTIFS
---	-------------

<i>non</i> <i>si</i> <i>en fait</i> <i>en réalité</i> <i>absolument pas</i> <i>certainement pas</i> <i>pas du tout...</i>	OPPOSITIFS
---	------------

<i>oui</i> <i>tout à fait</i> <i>absolument</i> <i>parfaitement...</i>	approbatifs	CONFIRMATIFS
<i>en effet</i> <i>effectivement</i> <i>bien (c'est bien ça)</i>	confirmatifs	

<i>car</i> <i>parce que</i> <i>puisque</i>	JUSTIFICATIFS-EXPLICATIFS
--	---------------------------

<i>or</i> <i>d'ailleurs</i>	INTRODUCTEURS D'ARGUMENT
--------------------------------	--------------------------

<i>du moins</i> <i>même</i>	PRECISION
--------------------------------	-----------

*finalement
 après tout
 ceci dit
 tout compte fait
 au fond...
 décidément
 enfin
 alors
 donc
 aussi*

CONCLUSIFS

MARQUEURS "GEOGRAPHIQUES"

*à propos
 justement
 au fait*

lien THEMATIQUE avec
 un acte précédent

*et
 et puis
 en outre...*

AJOUT

*ou bien... ou bien
 autrement
 plutôt*

ALTERNATIFS

3. CONCESSIONS

- (1) Dans une agence de voyages, un client se plaint que le prix du billet d'avion est beaucoup plus cher que l'été précédent. Le vendeur répond :

*- oui ça m'étonne parce que ça m'paraît terriblement bon marché...
 bon ↗ les prix ont augmenté hein depuis mais pas quand même...
 à ce point-là -*

Le schéma complet de la concession peut être développé comme suit :

ASSERTION : X dit : p

CONCESSION : Y dit : *je concède la vérité / pertinence de p
mais, pourtant, quand même q (je la conteste
partiellement).*

Autrement dit, elle se compose d'un premier "mouvement" d'approbation suivi d'un deuxième "mouvement" de contestation. Ces "mouvements" ne sont toutefois séparés que séquentiellement, car ils forment un tout : si on dit *oui, ou plutôt non*, c'est-à-dire si on se ravise, ce ne sera pas une concession. Ces deux "mouvements" de la concession sont en réalité deux faces, deux aspects d'une même catégorie interactive; l'approbation première contient inscrite en elle-même l'opposition qui suivra, que celle-ci soit effectivement réalisée ou seulement implicite. Ainsi, l'acte introduit par *certes, oui* ↗, *bon* ↗ se distingue de l'approbation ou de la confirmation marquées par des morphèmes tels que *absolument, oui*, etc. en cela qu'ils annoncent obligatoirement une opposition (bien que les affirmatifs puissent, nous le verrons, également être suivis d'une opposition).

En termes de fonctions, on peut faire l'hypothèse que l'acte introduit par *certes, oui* ↗, *bon* ↗, est marqué pour une fonction interactive d'approbation par rapport à l'acte précédent et, par rapport à l'acte suivant, pour une fonction illocutoire d'"annonce d'une opposition simultanée" :

- (2) X dit : *Vous avez eu le beau temps pour vos vacances* (A)
Y dit : *Certes il a fait beau* (B)
Y dit : *mais les enfants ont été malades sans arrêt.* (C)

Les actes A et C peuvent n'être que sous-entendus. Selon cette analyse, l'acte B remplit une fonction interactive par rapport à A et une fonction illocutoire par rapport à C. La concession est une catégorie à cheval sur l'approbation et la réfutation et est étroitement reliée à la catégorie des contrastifs que nous allons maintenant aborder.

4. CONTRASTIFS

p CONTR. q

Les points communs réunissant les marqueurs de la catégorie des contrastifs sont :

a) L'existence d'une opposition ou incompatibilité, non pas directement entre les éléments reliés, mais soit entre les conclusions que l'on peut tirer de ces éléments, soit entre un des éléments et la conclusion de l'autre.

b) Le fait que cette opposition n'aboutit pas pour autant, et c'est là l'essentiel, à la réfutation de p (bien qu'elle puisse également le faire, comme nous le verrons).

Ainsi, cette catégorie se distingue des concessifs, en cela qu'elle représente le deuxième "mouvement" de cette catégorie plus complexe d'interactivité qu'est la concession. Tandis que dans le cas des concessifs, la fonction interactive explicitement marquée (par *certes...*) est celle qui reconnaît la pertinence partielle de la proposition antérieurement énoncée, laissant le deuxième "mouvement" de contestation sous-entendu, les contrastifs en revanche explicitent le refus de la valeur argumentative de p tout en laissant implicite que p est bel et bien pertinent — que cette concession soit réelle ou feinte pour des raisons d'efficacité argumentative ne change rien en l'occurrence.

4.1. MAIS, QUAND MEME, POURTANT

Nous ne reviendrons pas sur la description que Ducrot et al. (1980) ont fournie pour *mais*. Nous rappelons seulement que suivant le schéma général *p mais q*, p et q sont des propositions pouvant servir d'arguments pour certaines conclusions que l'on veut opposer par l'emploi de *mais* : q est un argument plus fort pour non-r que p ne l'est pour r.

4.1.1. quand même

Ce marqueur présente des emplois très intéressants du fait de sa grande richesse argumentative et il fera l'objet d'une étude ultérieure plus approfondie (réalisée en collaboration avec J. Moeschler).

Dans bien des cas, *quand même* peut être décrit par le même schéma général que *mais*

- (3) *Tu as un caractère impossible* (A)
mais je t'aime (B)
- (4) *Tu as un caractère impossible* (A)
Je t'aime quand même (B)

Aussi bien en (3) qu'en (4), l'acte A pourrait entraîner la conclusion r, par exemple "je pourrais bien te quitter", mais qui est contredite par l'apparition d'un deuxième argument plus fort : "je t'aime"; d'où, finalement, le locuteur conclut à non-r. Ainsi, on peut trouver des exemples où *mais* et *quand même* sont substituables; pourtant d'autres exemples, en particulier ceux trouvés dans notre corpus, montrent que *quand même* ajoute quelque chose de plus à la valeur argumentative, en particulier lorsque p n'est pas explicité¹.

- (5) - *L'heure n'a pas d'importance pour vous*
- *Non, j'm'en fous d'l'heure moi, ça sert à quoi ?*
- *Vous avez une montre quand même*
- *Euh ! mais c'est pour savoir l'jour que c'est - c'est pas pour l'heure (enregistrement radio).*
- (6) L'interview commence par ces termes :
- *Ouais, c'est un peu perdu Lessac - y a pas tellement d'animation disons hein - l'été y a un petit peu de vacanciers qui passent mais autrement l'hiver c'est quand même le bout du monde (enregistrement radio).*

Il nous semble qu'il existe entre *mais* et *quand même* également une différence de topicalisation : *quand même* introduit plutôt un contenu topicalisé, thème du discours, correspondant au contenu exprimé, et *mais* introduit plutôt un élément qui servira à amener, à introduire le topique, correspondant à la conclusion implicite : dans ce cas, *quand même* serait moins interactif et plus illocutoire (cf. conclusifs). Mais nous ne disposons pas d'assez d'éléments pour préciser ce point pour le moment.

(7) (Le maire d'une petite ville parle d'un homme qui a épousé une femme affreuse au point que, le jour de son mariage, les gens ont eu l'air étonnés) :

- ... d'ailleurs il s'en rendait très bien compte quand il l'a présentée euh vous savez les personnes avaient quand même un - il voyait l'effet d'surprise qu'ça provoquait d'l'autre côté de la barrière (enregistrement radio).

(8) (L'interviewer demande à cette commerçante si elle va à des réunions de femmes. Elle répond :) :

- Ben vous savez on a des journées tellement remplies que vraiment si faut encore le soir commencer à... faire partie de sociétés, je n'y arrive pas - j'y arrive pas parce que - on a quand même deux journées en une, ce qu'on fait pas la journée faut le faire le soir (enregistrement radio).

Nous n'anticiperons pas sur l'étude annoncée précédemment et nous nous contenterons de deux remarques :

a) *Quand même* semble ne pouvoir impliquer qu'une rupture entre l'acte qu'il marque et l'acte antérieur auquel il est relié : ce phénomène est relevé par Danjou-Flaux (1980,133) à propos de la comparaison entre *mais* et *en fait*. Alors que *mais* implique une homogénéité de l'opposition, une unité du mouvement de pensée qui la fonde, *quand même* introduit une coupure. C'est pourquoi, dans un énoncé réalisé par un seul locuteur, on ne peut avoir par exemple *tu as un mauvais caractère je t'aime quand même* ou bien *tu as un mauvais caractère quand même je t'aime* sans coupure réalisée par un point-virgule, un *mais* ou autre procédé; ainsi la séquence *mais quand même* est-elle très fréquente, où *mais* joue à notre avis surtout le rôle d'une conjonction de coordination.

b) Lorsque p est absent du cotexte, il est toujours présupposé. Les exemples (6), (7) et (8) montrent que pour rétablir l'acte cible de la fonction interactive marquée par *quand même* un processus d'inférence est nécessaire.

Dans (7), *quand même* s'oppose sans doute à une règle de comportement implicite qui impose de ne pas manifester sa surprise dans un cas pareil. L'emploi de *quand même* ici a un double effet : justifier, excuser l'attitude des personnes présentes au mariage en invoquant le degré de laideur de la femme et en même temps insister sur cette laideur en prenant pour preuve l'attitude des gens. Ce procédé est à rapprocher de l'expression *c'est quand même exagéré !* qui sous-entend : "Je suis tolérant mais les limites sont dépassées", ce qui est en même temps une justification de cette réaction violente.

Le fonctionnement de (6) est un peu semblable. L'interprétation qu'on nous a suggérée : "Malgré le fait que l'été il y ait des vacanciers, c'est quand même le bout du monde" ne nous semble pas correcte à cause de *autrement l'hiver* qui empêche que l'*été...passent* soit assimilé à p. Il nous semble que cette proposition est à reformuler ainsi :

j'aime ce village (A)

mais c'est quand même le bout du monde. (B)

La proposition formulée en A nous semble pouvoir être déduite de l'ensemble de l'interview : ce n'est qu'une hypothèse.

De A on peut conclure "je ne devrais donc rien dire de préjoratif", aussitôt contredit par B "je dis quand même que c'est le bout du monde", ce qui est péjoratif, mais je le dis par soucis d'objectivité. Ainsi, *quand même* peut concerner non pas le contenu propositionnel de l'acte qu'il marque, mais le fait même de son énonciation. Il a ici également un rôle *atténuatif*.

L'exemple (8) nous semble pouvoir recevoir au moins trois interprétations :

soit : c'est un fait trivial de dire qu'une femme qui travaille dans un commerce doit faire son ménage le soir et qu'elle fait donc deux journées en une; "bien que ce soit trivial, je dis quand même...", qui fonctionne comme une demande d'excuse;

soit : *quand même* permet d'euphémiser une plainte sous-jacente : "je n'aime pas me plaindre mais je dis quand même...";

soit, encore : c'est une réfutation d'un présupposé contenu dans la question de l'interviewer : "contrairement à ce que vous laissez entendre par votre question, je n'ai pas le temps".

Quand même a ainsi un rôle d'atténuateur, de *hedge*, qu'il faudrait étudier de façon plus approfondie. Parfois, il a une fonction plus nette de réfutation, comme l'atteste l'exemple (5). Ici, *quand même* introduit un argument dont la conclusion implicite vient réfuter l'assertion précédente : "donc vous ne vous en foutez pas autant que ça".

4.1.2. *pourtant*

Le fonctionnement de *pourtant* (*cependant...*) est assez proche de celui de *quand même* et dans beaucoup de cas ils sont substituables; on peut transformer l'exemple (4) et on a soit :

*Tu as un mauvais caractère
pourtant je t'aime*

soit : *Je t'aime
pourtant tu as un mauvais caractère*

Dans ce cas, *pourtant* permet de modifier le topique tout en conservant la même relation : q est présenté comme devant aboutir à une conclusion r qui est contraire à p.

De même, dans les exemples (9) et (10) :

(9) *Il avait pas l'air content... Et pourtant la dame
était vachement balèze* (San Antonio 1956, 54).

*Des appartements vides, on ne fait qu'en dénicher depuis
ce matin; je croyais pourtant qu'il y avait la crise du
logement* (San Antonio 1956, 144).

les actes peuvent être inversés sans que la valeur pragmatique ne soit modifiée.

En revanche, dans les exemples (6), (7) et (8) fournis pour *quand même*, la substitution a pour effet de modifier radicalement la relation : *pourtant* semble devoir être subordonné à l'acte qui le précède immédiatement; il ne présente pas les latitudes qu'a *quand même* de référer à des instances extra-discursives.

5. OPPOSITIFS

Les oppositifs (qui contiennent les réfutatifs) ont pour fonction de s'opposer radicalement au contenu propositionnel précédemment asserté ou à la valeur illocutoire de l'acte précédent au moyen de marqueurs tels que *non, absolument pas, pas du tout...* Nous ne nous étendrons pas sur cette catégorie qui a fait l'objet de travaux de J. Moeschler (ici même) et Moeschler (1979). Nous avons classé *si* dans cette catégorie car il sert à réfuter une interronégative :

- (11) - *Je pense que vous n'avez pas dérangé les papiers
qui étaient sur mon bureau ?*
- *Si.*

6. CONFIRMATIFS

Les confirmatifs regroupent les marqueurs servant à approuver, à évaluer positivement une assertion préalable ainsi qu'à répondre affirmativement à une demande de confirmation :

- (12) *Je crois qu'il est parti*
(13) *Il est parti n'est-ce pas ?*

(12) et (13) admettent tous deux pour réponses : *oui, tout à fait, absolument, en effet...*

Nous avons distingué les approbatifs des confirmatifs car les premiers sont soumis à une double contrainte :

a) ils ne peuvent servir à confirmer une séquence d'actes réalisés par un seul et même locuteur, même si la séquence est en discours rapporté :

- (14) *On m'a indiqué J. parce qu'avec lui il y avait peut-être
mèche de s'entendre : il aimait tellement le fric ! Et
effet, on s'est entendu (San Antonio 1956, 76).*

On ne peut remplacer *en effet* par *absolument...*

b) ils doivent suivre immédiatement l'acte, ou la succession d'actes auxquels ils sont subordonnés, alors que les confirmatifs peuvent confirmer un (des) acte(s) bien antérieur(s) ou même virtuel(s).

6.1. Avant de poursuivre l'analyse des autres catégories interactives, nous allons résumer dans un schéma les "réponses" possibles à une assertion réalisée par le locuteur X. Nous rappelons que l'assertion peut être considérée comme remplissant une fonction illocutoire de recherche d'évaluation; les réactions considérées ici pourront donc être également "réponses" à une demande d'évaluation.

X dit : p	catégorie interactive	verbal	sous-entendu	enchaînements éventuels
Y dit : <i>non</i> <i>absolument</i> <i>tout à fait</i> <i>en effet</i>	confirmatifs	approbation radicale		- <i>ceci dit...</i> - <i>mais</i> - <i> finalement</i> - <i> au fond</i>
<i>certes</i> p <i>bon</i> ↗ p <i>oui</i> ↗ p	concessifs	approbation de p	contestation de la conclusion tirée de p	- <i> quand même</i> - <i> mais</i> - <i> pourtant</i>
<i>mais</i> q <i>quand même</i> q <i>pourtant</i> q	contrastifs	contestation de la conclusion tirée de p	approbation de p	- <i> ceci dit...</i> - <i> mais...</i> - <i> finalement</i> - <i> au fond</i>
<i>non</i> <i>pas du tout</i> <i>absolument pas</i>	oppositifs	contestation radicale		- <i> ceci dit</i> - <i> mais</i> - <i> finalement</i> - <i> au fond...</i>

La flèche va dans le sens de la contestation la plus explicite et radicale.

Il ressort de ce schéma que le locuteur dispose de différents moyens pour exprimer son désaccord (vs. accord) avec l'assertion préalable de Y : plus on descend dans le tableau, plus nette et plus directe est la réfutation - et plus grave est la menace pour la face positive de l'interlocuteur (cf. E. Roulet).

Ainsi, le locuteur peut manifester son désaccord en deux mouvements nettement distincts : tout d'abord en approuvant sans réserve puis en additionnant un acte de type concessif ou conclusif (*enfin, au fond...*). Si le risque de menacer la face est moins grave, il peut employer soit un concessif soit un contrastif. Enfin, la plus grande menace est constituée par l'emploi des oppositifs : un locuteur qui a de bonnes raisons (ou de mauvaises) d'exprimer spontanément son agressivité, réfutera catégoriquement l'assertion de X, quitte à se rétracter en ajoutant un acte de type concessif (*bon, tu as peut-être raison*) ou conclusif (*au fond, tu as peut-être raison, mais...*).

7. JUSTIFICATIFS-EXPLICATIFS & INTRODUCTEURS D'ARGUMENTS

La catégorie d'explication-justification ainsi que celle que nous avons appelée 'introduceurs d'arguments' ayant fait, du moins pour *d'ailleurs*, le sujet d'études approfondies (Groupe \- 1 1975; Ducrot et al. 1980), elles ne seront pas abordées ici. Les exemples trouvés dans nos corpus entrent parfaitement dans les descriptions fournies par ces auteurs. Nous avons regroupé les catégories d'explication et de justification car, comme le fait remarquer Aston (1977, 486-487), elles partagent les mêmes marqueurs; leur différence tient au type d'acte cible de la fonction interactive : une justification a pour cible une assertion, tandis qu'une explication vise une information.

8. PRECISION

Du moins et *même* nous semblent avoir une fonction interactive semblable mais opposée : ils ont pour rôle de préciser le champ de vérification d'une assertion préalable en définissant plus précisément le contexte argumentatif dans lequel elle se vérifie.

8.1. DU MOINS

- (15) (Le maire d'une petite ville explique qu'il donne des conseils aux futurs époux)

- *Vous êtes sûr de ne jamais vous tromper avec les conseils?*

- Ben mon Dieu - tout l'monde - l'erreur est humaine
je peux me tromper mais tout au moins au départ je
suis très bien intentionné (enregistrement radio).

- (16) - Quelqu'un s'est aperçu de la présence de notre pauvre
gros - quelqu'un qu'il avait remarqué, du moins on est
en droit de le penser (San Antonio 1956, 139).

Du moins restreint le champ de vérification en limitant la généralité
de l'assertion précédente, même en revanche l'élargit.

Dans l'exemple (16), c'est le mode d'assertion qui est précisé : un
acte dont la forme syntaxique pouvait laisser penser qu'il était une
information, donc toujours vrai, est défini comme une assertion ou une
hypothèse; le procès de vérification est restreint de "toujours vrai"
à "vrai pour le locuteur" ou "vrai dans tel monde possible".

De même on peut dire :

- (17) Je te promets de venir, du moins dans les limites de
mes possibilités.

où une restriction est apportée en rendant conditionnelle la satisfaction
d'une condition préalable, normalement toujours implicite dans la promesse.
En revanche, on ne peut avoir :

- (18) *Je t'ordonne de venir du moins je te le demande.

A notre avis, la raison est que, dans cet exemple, le deuxième acte marqué
par *du moins* n'introduit pas une précision mais une rectification, ce qui
ne semble pas être compatible avec *du moins*.

La *précision* peut en effet être distinguée de la *rectification*
par le fait que dans la première un *rapport d'inclusion* ou d'implication
doit relier les contenus propositionnels de p et q : c'est-à-dire que
"p est vrai" doit impliquer que "q est vrai", mais si q est vrai, p ne
l'est pas forcément, et c'est cette deuxième condition qui est exprimée
par la forme p *du moins* q. Dans l'exemple (15) il est ainsi impliqué que
si le locuteur peut affirmer ses bonnes intentions au départ, il ne peut
en faire autant pour la suite. En revanche, la rectification relie p et q

dans un *rapport d'exclusion* : ce n'est pas p mais q : c'est soit l'un soit l'autre. Ainsi, l'exemple (18) peut se réécrire :

(19) *Je ne t'ordonne pas de venir, mais je te le demande.*

Pour résumer, *du moins* impose certaines contraintes à p et à q concernant leurs contenus propositionnels qui doivent être dans un rapport d'inclusion : soit q est moins général que p, soit il limite la réalisation de l'acte précédent décrit en p en imposant une condition supplémentaire ou en insistant sur une condition habituellement implicite :

(20) *Je te promets de venir, du moins si tu veux.*

8.2. MEME

Nous sommes consciente qu'en mettant en parallèle *du moins* et *même* nous ne rendons pas compte de toute la richesse argumentative de *même*, qui manque à *du moins*. Pour cela nous renvoyons entre autres à Anscombe (1973). Nous ne pensons d'ailleurs pas contredire les constatations faites dans cet article puisque nous lisons : "Le locuteur cherche à prouver à l'interlocuteur la vérité d'une certaine assertion : il invoque à cet effet, explicitement ou implicitement, un certain nombre d'arguments, dont l'un, qu'il met en relief à l'aide de *même*, qui paraît avoir plus de force que les autres, être la meilleure preuve de ce qu'il avance." (§3)

Même peut être en effet décrit comme une précision apportée en renforçant le champ de vérification. Mais à la différence de *du moins*, *même* peut entrer dans des séquences du type :

(21) *Je te le demande, je te l'ordonne même.*

Même fonctionne beaucoup plus que *du moins* au niveau de l'argumentation : il introduit des relations entre p et q qui dépassent le cadre des contenus propositionnels : ce ne sont pas tant les conditions de vérité qui sont concernées que la pertinence de p et de q pour arriver aux conclusions que l'on souhaite tirer. C'est pourquoi les contraintes qui pèsent sur p et q reliés par *du moins* sont absentes lorsqu'ils sont reliés par *même*.

9. CONCLUSIFS

Nous renvoyons à l'étude publiée sur *décidément* (Ducrot et al. 1980 155-156) comparé à *finalement* : pour *décidément*, la série de faits antérieurs motivant l'énonciation de *décidément p* doivent tous être coorientés — ce qui n'est pas le cas de *finalement*. *Finalement p* impose qu'au moins un des faits antérieurs soit orienté en sens inverse et motive la conclusion.

Par ce rôle d'inversion argumentative, deux marqueurs sont proches de *finalement* : *ceci dit* et *après tout*, et tous trois ont pour point commun de pouvoir fonctionner comme contrastif :

- (22) — *Peux-tu me rendre ce service ?*
— *Non, je n'en ai pas tellement envie. Après tout tu n'as pas été tellement aimable avec moi.*

Après tout implique ici : certes je devrais te rendre ce service mais... L'opposition paraît dans ce cas fondée sur un processus de réflexion qui atténue le mouvement d'opposition en même temps qu'il le justifie. Ainsi fonctionnent également les expressions telles que *réflexion faite*, *au fond*, *tout compte fait*, qui expriment une sorte de bilan, d'évaluation du pour et du contre et qui par là peuvent servir à marquer un changement d'orientation qui n'en apparaîtra ainsi que plus légitime et plus fondé. *Enfin* est fréquent pour marquer l'auto-correction.

C'est pour les conclusifs que se pose de façon la plus aiguë un problème relatif aux critères caractérisant la fonction interactive : le premier critère de liens cotextuels explicites ou implicites entre deux actes ne suffit pas, car toute *question* remplirait alors tout autant une fonction interactive face à la réponse que l'inverse : un deuxième critère est nécessaire, instaurant une sorte de hiérarchie entre fonctions : la fonction interactive est subordonnée à la fonction illocutoire. Ainsi la séquence :

- (23) *Je ne suis pas partie en vacances* (A)
puisque je n'avais plus d'argent (B)
pourtant j'en avais bien envie. (C)

A constitue l'acte directeur car sa valeur illocutoire d'assertion suffit à le caractériser de façon pertinente et il peut parfaitement se passer de B et de C qui, eux, ne peuvent être définis sans l'existence d'un A auquel ils sont subordonnés.

Or, les conclusifs, de par leur fonction d'introduire une conclusion, peuvent être marqueurs d'un acte imposant son thème à la séquence, donc d'un acte directeur : ils devraient alors être classés parmi des fonctions illocutoires plutôt qu'interactives. En effet, considérons la séquence suivante :

(24) *Tu n'es pas venu avec nous cet après-midi* (A)
 donc tu n'auras pas de dessert. (B)

En termes de subordination, deux analyses sont possibles, qui dépendent des intentions communicatives du locuteur :

- soit A est considéré comme ayant une fonction interactive d'argumentation et B est l'acte directeur : c'est à cette conclusion que le locuteur voulait en venir;
- soit A est l'acte directeur et B un acte subordonné, à fonction interactive de conséquence, qui découle de l'assertion A.

En revanche, dans la séquence :

(25) X dit : *Je n'ai pas fini mes devoirs* (A)
 Y dit : *donc tu ne regarderas pas la télé.* (B)

L'acte B apparaît ici bien une conclusion interactive, c'est-à-dire subordonnée à A. Ainsi, le type de fonction remplie par des conclusifs comme *donc* dépend de l'intention du locuteur.

10. L'exemplification est la dernière des catégories que nous avons appelées "argumentatives" : ce sont celles qui posent le plus grand nombre de problèmes. Les marqueurs qui suivent, et sur lesquels nous ne nous appesantirons pas, appartiennent à des catégories d'interactivité plus "géographiques". Nous avons laissé à part pour le moment toute une catégorie de marqueurs qui structurent le discours comme *bref, voilà, maintenant,*

ainsi que ceux que Settekorn (1977) appelle les "particules d'approbation discursive". Nos corpus en comprennent de nombreux exemples et les analyser est une longue tâche que nous nous réservons pour plus tard.

11. LIEN THEMATIQUE

Au fait, à propos et justement expriment un lien thématique, même très vague, avec un acte précédent réalisé par le locuteur ou l'interlocuteur ou seulement pensé par le locuteur. Ce lien peut n'être que fictif : le locuteur peut introduire un nouveau thème par *à propos...* en donnant l'illusion d'un lien avec ce qui précède.

12. AJOUT

L'ajout est la catégorie réunissant les marqueurs permettant d'ajouter un acte à un autre. Avec *et*, la difficulté est de dissocier les conjonctions de constituants des conjonctions d'actes. Parfois le cas est clair :

(26) *Il portait un pullover rouge et bleu.*

où *et* coordonne deux constituants d'un même acte et n'est donc pas un marqueur d'interactivité.

En revanche :

(27) - *Ose dire que ce n'est pas ça ?*

Il a peur, ses dents font un bruit de noix trimbalees dans un sac

- *Oui, avoue-t-il... c'est bien ça*

J'ai le trait de génie...

- *Et je vais même te dire où se trouvaient les cailloux, mon salaud;* (San Antonio 1956, 217).

Et peut être paraphrasé par *j'ajoute que* ou *en outre* ou *en plus*.

Deux catégories mentionnées par Aston (1977) n'apparaissent pas dans notre classification, la *définition* et le *rapport d'assertion*. Le type d'approche choisie semble responsable de l'absence de la première :

il n'y a pas de marqueur de définition qui corresponde aux critères retenus, les définitions se présentant généralement sous la forme : "un X est un Y qui..." ou avec le verbe performatif "je définis X comme...".

Quant au rapport d'assertion, nous ne considérons pas qu'il s'agisse réellement d'une catégorie d'interactivité, mais plutôt d'un sous-type illocutoire.

Un grand nombre de points restent maintenant à traiter : ils feront l'objet d'autres contributions à ces *Cahiers* :

- A quel type de fonctions illocutoires peuvent être subordonnées les différentes fonctions interactives ? Que peut-on par exemple justifier à part une assertion ? A quel type d'actes peuvent se rattacher *pourtant*, *quand même*... ?

- Avec quels types de valeurs illocutoires peut se combiner une valeur interactive à l'intérieur d'un même acte ?

Par exemple, *quand même* et *pourtant* acceptent une grande variété de combinaisons, ce qui n'est pas le cas de *certes* (qui ne peut apparaître que dans un acte déclaratif) :

. avec la *question*: Est-ce que vous êtes *quand même* partis ?

. avec la *requête* : Passez-moi *quand même* le sel.

. avec l'*ordre* : Vous allez *quand même* me cirer les bottes !

- Enfin, quelles contraintes pèsent-elles sur les combinaisons des marqueurs d'interactivité dans un même acte ?

. Et *après tout* on a *quand même* fini par partir.

. *Parce que finalement* on a de plus crevé.

* * * * *

BIBLIOGRAPHIE

- ANSCOMBRE, J.-Cl. (1973) : "Même le roi de France est sage",
COMMUNICATIONS 20, 40-82.
- ASTON, G. (1977) : "Comprehending Value : Aspects of the Structure
of Argumentative Discourse", STUDI ITALIANI DI
LINGUISTICA TEORICA ED APPLICATA, VI/3, 465-509.
- DANJOU-FLAUX, N. (1980) : "A propos de *de fait, en fait, en effet et
effectivement*", LE FRANÇAIS MODERNE 48, 110-139.
- DUCROT, O. et al. (1980) : Les mots du discours, Paris, Minuit.
- GROUPE λ -1 (1975) : "*Car, parce que et puisque*", REVUE ROMANE 10,
248-280.
- MOESCHLER, J. (1979) : "Approche d'un acte de discours : la réfutation
dans le débat télévisé Giscard-Mitterrand (1974)",
in BALDI, P. & MOESCHLER, J. : Comment contrôler
le discours : interaction et réfutation dans le
débat télévisé Giscard-Mitterrand (1974), Université
de Neuchâtel, TRAVAUX DU CENTRE DE RECHERCHES SEMIO-
LOGIQUES 35, 1-54.
- SAN ANTONIO (1956) : *Ça tourne au vinaigre*, Paris, Fleuve Noir.

* * * * *